

Charles sont incontestablement insuffisantes. M. McDonald reconnaît la difficulté d'améliorer ce service en raison du canal, mais il dit qu'un décongestionnement immédiat peut être obtenu par l'addition de nouveaux chars. Le rapport insiste aussi pour qu'une ligne soit étendue de la route Hibernia par le pont Atwater. Ceci a déjà été ordonné par le Conseil de Ville, mais aucune action n'a été prise dans ce sens.

Un des points du rapport qui sera le plus discuté est la recommandation qu'un souterrain soit construit sous la rue St-Jacques, de la rue St-Laurent au Square Victoria. La dépense serait importante mais grosse d'avantages. Si le rapport de M. McDonald peut soutenir la critique qu'il ne manquera pas de faire naître, il devrait être du devoir des autorités de la ville et de la Compagnie des Tramways de coopérer cordialement pour que ces réformes soient mises en pratique sans retard.

RETOUR D'EUROPE

M. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, est de retour de son voyage en Europe. Nous avons eu le plaisir de le retrouver en parfaite santé et d'apprendre que son voyage s'était passé dans d'excellentes conditions. L'ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal a fait un véritable tour d'Europe, passant successivement en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Belgique. Bien que son déplacement n'eut pas un but commercial défini, nous savons trop que M. Chaput n'est pas de ceux qui peuvent rester indifférents au mouvement commercial des pays qu'ils traversent, pour ne pas imaginer qu'il a dû consigner dans sa mémoire nombre d'observations et de renseignements qui n'ont pu manquer de l'intéresser. M. Chaput a été émerveillé de la grande activité qui règne en France dans le domaine de l'industrie et bien que pour sa part il n'ait pas à se plaindre de la réserve des Français pour tout ce qui touche à l'exportation, puisque tant de maisons se font un honneur de lui confier leurs marques, il reconnaît cependant que toute cette activité industrielle surprenante pourrait trouver un champ de distribution profitable à l'étranger et que le Français, casanier de nature, néglige cette porte de sortie qui fait cependant partout la richesse des manufacturiers.

M. Armand Chaput n'est pas insensible aux beautés de la Nature; la Suisse et l'Italie l'ont charmé mais c'est avec un plaisir non dissimulé qu'il a foulé à nouveau le sol canadien et qu'il a repris le courant des affaires qui manquent toujours aux hommes actifs comme lui.

LES PRODUCTEURS DE PAPIER DES ETATS-UNIS PRENNENT OMBRAGE DU DEVELOPE- MENT DE L'INDUSTRIE PAPER- TIERE CANADIENNE

Il paraît que le trust américain du papier s'est ému de l'importance croissante des importations de papier des usines canadiennes aux Etats-Unis, et il poursuit actuellement à Washington une active campagne dans le but de prévenir l'admission en franchise du papier canadien. C'est ainsi qu'il a déposé récemment sur le bureau de la commission des voies et moyens de Washington un nouveau mémoire qui met en relief la mentalité de nos voisins et l'appréhension que leur cause le développement rapide de nos industries. Ce mémoire attire l'attention de la commission sur ce fait que le gouvernement canadien maintient ouvertement une taxe à l'exportation du bois de pulpe et ne favorise que l'exportation du papier. Autrement dit, le trust américain fait grief à notre gouvernement de pro-

téger l'industrie canadienne et de favoriser notre expansion commerciale.

Le mémoire attire l'attention de la commission sur l'énorme développement des fabriques de papier au Canada et cite des chiffres dont on peut se montrer légitimement fier. C'est ainsi que dans la province d'Ontario les fabriques de papier ont un capital global de \$12,930,000; celles de la province de Québec de \$71,390,000; de la Colombie-Britannique, \$6,500,000; du Nouveau-Brunswick, \$11,000,000; du Manitoba, \$51,300,000; soit au total \$152,280,000 engagés dans la fabrication du papier.

Il est évident que le Canada joue le grand premier rôle comme importateur de papier au Canada. La quantité de papier d'imprimerie importée aux Etats-Unis pendant 1912 s'élevait à 59,789 tonnes, d'une valeur de \$2,482,968, or le Dominion fut presque l'unique fournisseur des Etats-Unis puisque sa participation à cette importation se chiffre par 55,563 tonnes, d'une valeur de \$2,101,086.

Il peut sembler paradoxal de voir les Etats-Unis prendre ombrage du développement de certaines de nos industries et cependant le fait est patent, nous n'en voulons pour preuve que cette nouvelle démonstration venant après tant d'autres et c'est de bonne augure pour notre future puissance industrielle.

UNE MODIFICATION APPORTEE A LA TAXE TOUCHANT LES CORPORATIONS

Un heureux changement vient d'être apporté dans le régime des corporations dans la province de Québec.

Depuis nombre d'années les corporations ou sociétés incorporées étaient soumises annuellement au droit de $\frac{1}{8}$ de 1 pour cent du capital payé, plus un impôt de 50 dollars par bureau sis dans les villes de Montréal et Québec et 20 dollars pour tout bureau établi dans le reste de la province.

L'amendement intervenu récemment change ces dispositions fiscales qui, à partir du 1er juillet 1913, seront comme suit:

Les sociétés incorporées supporteront annuellement un droit de $\frac{1}{10}$ de 1 pour cent du capital payé, plus un impôt de 30 dollars par bureau dans les villes de Montréal et Québec, et 15 dollars par bureau dans le reste de la Province.

On ne peut qu'applaudir à ce remaniement qui favorise les entreprises naissantes et allège leurs charges du début; c'est une amélioration incontestable des conditions commerciales du pays qui recevra le meilleur accueil dans le monde des affaires.

Le compte-rendu de la Convention des marchands de ferron- nerie et de quincaillerie et de l'exposition de ferronnerie de Hamilton.

Le "Canadian Hardware Store and Paint Journal" du mois de mars contient le compte-rendu détaillé de l'Exposition de Ferronnerie et de la Convention qui eurent lieu récemment à Hamilton. Les détaillants désireux de posséder ce document pourront se le procurer au "Prix Courant," 80 rue St-Denis, à Montréal.

A la veille de Pâques, nous sommes persuadés que les détaillants ont pris leurs dispositions pour profiter du regain d'affaires qui caractérise cette époque de l'année. C'est à ce moment précis que les marchands doivent mettre en pratique tous les principes que nous leurs avons suggérés pour rendre attrayantes leurs vitrines et si, soucieux du progrès et de la prospérité de leur commerce, ils font un sérieux effort pour profiter largement du courant de ventes de ces semaines de fête, ils verront en fin d'année le résultat et ne regretteront pas la peine qu'ils se seront donnée.